



RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION A TAÏWAN POUR ARTISTES PLASTICIEN·NE·S NANTAIS·E·S

Date limite d'envoi de dossier : vendredi 24 juin 2022 à minuit.

Dans le cadre de son soutien aux artistes, le lieu unique, Centre de culture contemporaine de Nantes, a mis sur pied un programme de résidences artistiques croisées dans le domaine des arts visuels en collaboration avec la Taipei Culture Foundation.

Ainsi, un·e artiste taïwanais·e sera accueilli·e au lieu unique à Nantes et un·e artiste nantais·e sera accueilli·e à Taïwan, au Taipei Artist Village. Ce dispositif se fait en partenariat avec la Taipei Culture Foundation (TCF).

Dans le cadre de cet échange, un· artiste visuel·le nantais·e pourra séjourner deux à trois mois à Taipei : <http://www.artistvillage.org/about.php>

Une chambre servant également d'espace de travail sera mise à la disposition de l'artiste (voir les lieux ici : <http://www.artistvillage.org/rent-list.php?p=1&c=4>).

La période de résidence est fixée entre juin et septembre 2022.

Important : Il est à noter que dans le contexte sanitaire du moment, l'artiste nantais·e qui partira à Taipei devra suivre les consignes sanitaires en vigueur dans le pays de résidence, au moment de la résidence (Il est possible, par exemple, qu'une quarantaine soit demandée à l'arrivée, avec obligation de rester dans le studio d'accueil).

Cette modalité pourra bien sûr être modifiée en fonction des changements sanitaires.

Objectifs

Favoriser les collaborations artistiques et les échanges de points de vue.

Promouvoir le travail et le développement de la carrière des artistes nantais·e·s à l'étranger.

Développer de nouveaux réseaux de création, de production et de diffusion artistiques.

Discipline

Arts visuels élargis aux formes numériques avec un intérêt pour des projets en interdisciplinarité.

Candidat·e·s visé·e·s

Artistes plasticien·ne·s (arts visuels) professionnel·le·s résidant ou travaillant sur l'agglomération nantaise.

Durée du séjour et montant du soutien

La durée du séjour est de deux à trois mois entre octobre et décembre 2022.

Le montant du soutien financier est de 4.000 € maximum.

Ceci comprend les frais de déplacements, d'assurance, de visas, et un soutien logistique du projet artistique.

L'hébergement sur place est pris en charge par la Taipei Culture Foundation (TCF).

Pour postuler

Envoyer votre CV artistique et le projet dévolu à cette résidence à :

Patricia Buck : silo@lelieuunique.com avant le vendredi 24 juin 2022 à minuit.

Votre dossier sera obligatoirement numérique, sous format Pdf, d'un maximum de 10 pages et de 5 Mo maximum.

Ce document peut inclure des liens sur des galeries photos, vidéos, etc.

Le choix de l'artiste sera fait par les partenaires taiwanais (sur proposition du lieu unique), et sera communiqué au plus tard le : 15 juillet 2022.

Si vous ne recevez pas de mail de confirmation de réception de dossier, c'est qu'il n'a pas été reçu.